



Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité  
Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Le Secrétaire général  
des ministères chargés des affaires sociales

Paris, le 30 septembre 2008

Monsieur le Président  
de la Conférence Nationale de la Santé

Objet : *Consultation de la Conférence Nationale de la Santé*

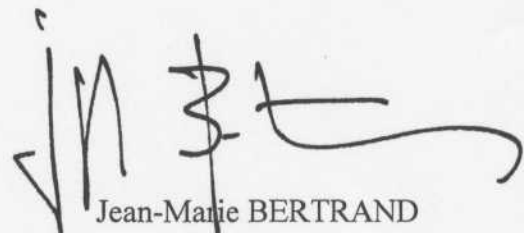
Monsieur le Président,

Par courrier du 22 septembre dernier, je vous ai adressé le projet de loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires" afin de recueillir l'avis de votre conseil.

Le gouvernement ayant souhaité accélérer le dépôt de ce texte devant le Parlement, le Conseil des ministres sera saisi le 15 octobre prochain et non le 29 octobre comme initialement prévu, ce qui impose un examen par l'assemblée générale du Conseil d'Etat le 14 octobre.

Le retour des avis devant être enregistré la veille de cet examen par la Haute assemblée, je vous remercie de bien vouloir me l'adresser au plus tard le 11 octobre. Cette date de retour annule et remplace celle du 23 octobre mentionnée par mon précédent courrier. Le projet de texte reste quant à lui inchangé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de sentiments les meilleurs.



Jean-Marie BERTRAND

Copie : Secrétariat de la Conférence Nationale de la Santé